

FORMATION COMITE D'ENTREPRISE [3 jours]

Objectifs : Connaître la réglementation, le fonctionnement et les attributions du comité d'entreprise

Public/prérequis : Membres du CE / aucun prérequis nécessaire à la formation

Modalités pédagogiques : Face à face avec alternance théorie / pratique

Effectif : 6 et 10 stagiaires **Durée :** 3 jours (pas obligatoirement consécutifs) **Prix de vente :** 3200 €/session + 0,40 €/km de déplacement

Support remis lors de la formation : Dossier stagiaire

Modalités de sanction de formation : Evaluation des acquis, attestation de fin de formation et évaluation de satisfaction

DÉLAIS D'ACCES : 4 semaines.

ACCESSIBILITÉ : Formation intra – mesures nécessaires pour garantir accessibilité assurées si besoin remonté par employeur

CONTENU

Tour de table

Rappel du règlement intérieur

Rappel des objectifs

Recueil des attentes des stagiaires

Présentation du programme détaillé de formation

PROGRAMME

1ère Partie : Introduction au droit social - Les dernières évolutions législatives et réglementaires.

Les prérogatives des différentes instances de l'entreprise

- A quoi servent le CE, les DP, le CHSCT, la DUP, le CSE, les syndicats ?

2ème Partie : La mise en place du CE

- Les irrégularités qui invalident les élections
- L'incidence des élections sur la représentation syndicale

3ème Partie : La composition du comité

La composition du comité

- Le bureau du CE : quelles attributions ?
- Le rôle du président
- Le rôle du secrétaire
- Le rôle du trésorier
- Le rôle des représentants syndicaux
- Statut de membre du CE

4ème Partie : Le fonctionnement du comité d'entreprise

- Les ordres du jour : comment les rédiger ?
- La tenue des réunions : expression et délit d'entrave
- Les PV et extraits de PV
- La gestion des informations confidentielles
- Les heures de délégation (volume, utilisation, paiement)
- Les locaux du CE et le matériel mis à disposition
- Le règlement intérieur du CE
- Les commissions du CE

5ème Partie : Les attributions économiques et professionnelles du CE

- L'information périodique et ponctuelle du CE
- Comment lire et analyser les documents comptables de l'entreprise (bilan et compte de résultat) ?
- Le droit d'alerte économique
- La consultation du CE : sur quels sujets ? Selon quelles modalités ?
- Qu'est-ce que la base de données unique (loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013)
- Les observations, avis et vœux du comité
- Le calendrier annuel des informations et consultations périodiques



NOUS CONTACTER

contact@msa-services-bfc.fr

Tel. 03 80 63 23 59 - 06 20 36 79 98

www.msa-services-bfc.fr



PROGRAMME (SUITE)

6ème Partie : La gestion des œuvres sociales

- Les ressources financières du comité d'entreprise
- Les postes de dépenses autorisés et interdits
- Les exonérations URSSAF
- La gestion des comptes au quotidien
- Les outils de gestion des comptes
- Les méthodes de gestion
- La communication des comptes au comité et aux salariés



NOUS CONTACTER

contact@msa-services-bfc.fr

Tel. 03 80 63 23 59 - 06 20 36 79 98

www.msa-services-bfc.fr

